

Craie d'O

JOURNAL DE FARGES

DÉCOUVRIR - SAVOIR - ÉCHANGER



DÉCEMBRE 2021

SOMMAIRE

p. 2	LE MOT DU MAIRE
p. 3	VIVRE À FARGES
p. 13	FARGES EN TRAVAUX
p. 17	LES ASSOCIATIONS
p. 25	LA MAIRIE VOUS INFORME
p. 27	CALENDRIER DES MANIFESTATIONS
p. 28	ÉTAT CIVIL
p. 29	DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
p. 30	INFORMATIONS UTILES

LE MOT DU MAIRE

Chères Fargeoises, chers Fargeois,

L'année se termine. Après une lueur d'espoir d'être enfin sorti de la crise « COVID », nous voici replongés dans l'angoisse du taux de contamination qui ne cesse d'augmenter et l'arrivée du variant Omicron... Bien sûr, le vaccin est une solution pour éviter la propagation massive de ce virus qui n'en finit pas de contrarier nos vies. La liberté de chacun de se faire vacciner existe, mais la lutte contre la vie au ralenti, elle, doit tous nous interpeller.

Un évènement a frappé notre village le 7 juillet 2021. Il s'agit de la tempête mémorable que nous avons subie. Un ciel gris, anthracite, un sol jonché de grêlons... Impressionnant ... tout comme les dégâts vécus par beaucoup d'entre vous avec les voitures et les volets martelés, les cultures agricoles hachées, des arbres centenaires arrachés. La commune a subi aussi quelques désagréments, notamment un vitrail de l'église cassé, l'électricité coupée durant deux jours au hameau d'Asserans... Plusieurs d'entre vous, ont aussitôt été aux côtés des agents communaux pour déblayer les routes jusque tard dans la nuit... Votre gentillesse a permis à chacun, de pouvoir se rendre au travail le lendemain.

La fin d'année permet en général de faire le point sur le temps qui passe. Vous trouverez le détail des projets communaux dans les pages qui suivent.

Un grand merci aux familles fargeoises qui ont, ou qui vont, céder ou échanger, quelques mètres carrés ou plus, de leur terrain en zone urbanisée, pour réaliser les projets communaux (CSE, carrefour, parking) et à Monsieur le Maire de Collonges et son conseil municipal qui ont mis à disposition un appartement pour recevoir deux médecins remplaçants à la maison médicale de Collonges, dès mi-janvier.

Le retour à l'activité de notre commerce le « Café de la Poste » se passe avec beaucoup d'aléas : confinement, couvre-feu, ouverture... En cette période trouble de Covid, la participation des fargeois.es, des habitants des villages voisins et des autres qui font revivre ce lieu avec les plats à emporter, le restaurant, le bar, le dépôt de pain, le loto et la poste, est indispensable. Walter et Marta ne perdent pas le moral et sont présents pour vous accueillir avec gentillesse et générosité.

Malgré cette période difficile, ce commerce est devenu un lien social important pour notre village, tous ensemble, conservons-le.

J'exprime toute ma gratitude aux personnes qui m'aident à réaliser les projets de notre village, les conseillers municipaux qui donnent de leur temps et le personnel qui ne ménage pas sa peine, avec une attention toute particulière pour nos adjoints et nos secrétaires. J'espère pouvoir vous rencontrer le 7 janvier 2022 pour la cérémonie des vœux à la salle polyvalente.

Le conseil municipal et moi-même, vous souhaitons de bonnes fêtes et vous présentons nos meilleurs vœux à vous et vos proches.

Bien à vous

La Maire
Monique Graziotti



VIVRE À FARGES

CADRE DE VIE



Haut en couleur

Lors de cette année 2021, la Municipalité a de nouveau souhaité promouvoir la campagne « Octobre Rose », mais a également illuminé du 25 novembre au 10 décembre, la Mairie et l'église lors de l'événement « Orangez le monde ». Ce dernier est un partenariat de l'ONU avec le gouvernement pour soutenir la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.



Entrée route de Pougny

Dans le prolongement de l'aménagement de la route de Pougny, la commission cadre de vie a souhaité souligner l'entrée de Farges par la pose d'une plaque en acier Corten, qui sera complétée par un agencement paysager.



Boîte aux lettres du Père Noël

Pour la première fois, le Père Noël a décidé d'installer sa boîte aux lettres à Farges. Les enfants ont l'occasion d'y déposer leur lettre du 2 au 17 décembre. Les lutins se sont chargés de les recueillir et de les envoyer en Laponie. Et, pour patienter jusqu'aux fêtes de Noël une petite recette a été remise à chacun d'entre eux. Un grand merci à Sandrine, notre factrice, pour son aide à la réalisation de ce projet.



Les enfants décorent Farges

L'association Crée'Farges, lors de ses activités d'été, a mis en œuvre différentes décos qui ont été installées dans le village. Nous remercions Kristine, intervenante, et tous les enfants qui ont pris part à ces ateliers pour ces jolis ouvrages.

PERSONNEL DE MAIRIE

Au retour de sa mise en disponibilité, Mme Pamela Ruegger a souhaité s'orienter sur un autre secteur. Nous avons dès lors accueilli Mme Alicia Speck comme ATSEM. Forte de ses années d'expérience dans ce domaine, elle s'est très vite intégrée au sein de l'équipe communale dédiée à l'école.

Malheureusement, en cette fin d'année, Mme Carine Larose nous quittera après huit années passées auprès de vos enfants à la cantine/garderie. Elle souhaite se diriger vers une autre structure. Nous la remercions chaleureusement pour son investissement et lui souhaitons plein de succès pour la suite de sa carrière.

Mme Dalila Ajengui a été engagée pour palier à ce départ. Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe au sein du personnel communal.

Enfin, du côté de la voirie, M. Yan Pospieszny est venu renforcer les rangs pour s'occuper principalement des espaces verts du village. Ils forment, avec M. Cédric Jordan, un binôme efficace et nous les remercions.

INFORMATIONS MÉDICALES

COVID : vaccins 1ère dose ou 3ème...

Vous pouvez, pour celà, contacter votre médecin, votre pharmacien ou encore prendre rendez-vous sur Doctolib.

Le centre vaccinal du Pays de Gex (sous l'égide de la CAPG), en coordination avec les pompiers du SDIS de l'Ain a ouvert des lignes de vaccination à compter de décembre et jusqu'en mars 2022. De nouveaux créneaux seront ouverts en janvier avec la contrainte des annonces gouvernementales quant à la baisse de la rémunération des professionnels de santé, dont certains indiquent ne plus souhaiter participer à la vaccination en centre.

La CAPG a créé deux emplois temporaires (accroissement d'activité) pour renforcer les équipes afin que les professionnels de santé n'aient plus d'administratif à faire. Nos secrétaires de mairie participeront quelques jours en janvier, à cette campagne de vaccination, au centre de Gex.

LA GENDARMERIE

Gendarmerie de Collonges : elle ouvrira bientôt ses portes au public...

En effet, les services de l'Etat se sont aperçus, après des années de fermeture, que la commune de Collonges, entrée du territoire gessien, était indispensable dans le maillage d'une partie de la délinquance. Actuellement le bâtiment de la gendarmerie ne sert que de logements pour le personnel. L'« ancien accueil » va être réaménagé en 2022 par la commune, en respectant les normes en vigueur.

Malheureusement, cette ouverture n'aura que peu d'effet, si ce n'est aucun, sur l'effectif de la COB de Thoiry qui est déjà en souffrance. En France, les statistiques prévoient 1 gendarme pour 1000 habitants. Le secteur de Thoiry compte environ 35000 habitants mais ne bénéficie que de l'ouverture de 28 postes de gendarmes avec seulement 26 occupés.

LA VIE SCOLAIRE

Et notre école ?

122 enfants à la rentrée scolaire de septembre 2021. Quelques mouvements ont suivi et, à ce jour, l'effectif totalise 120 enfants. Nous devrions conserver les cinq classes. La Mairie accompagne, à chaque demande, les besoins de fonctionnement de l'école «Roger Vailland».

La participation aux services de la cantine et de la garderie influe très largement la hausse d'effectif. Des personnes en renfort soutiennent l'équipe (Andréa, Rose-Noëlle). L'ensemble du personnel a en charge une tâche conséquente, œuvrée avec attention. Les règles de vie du règlement du périscolaire sont appliquées. Malheureusement un groupe d'enfants se voit régulièrement sanctionné.

La période Covid n'est simple, ni pour les enseignants, ni pour le personnel communal et encore moins pour les élèves. Un grand merci à tous les intervenants pour leur pragmatisme.

Bientôt une garderie périscolaire le mercredi

Comme annoncé depuis 2020, la recette de la vente de la parcelle communale sous le cimetière bénéficiera intégralement à la réfection du bâtiment près de la cantine. Une garderie périscolaire y sera installée. Si l'appel d'offres en cours n'est pas infructueux et respecte l'estimation des travaux annoncé, elle ouvrira ses portes en septembre 2022. Un sondage a été lancé auprès de parents et le formulaire est toujours disponible au secrétariat et sur le site internet de la Mairie. Le nom retenu est « Les P'tits Vaillants ».

Il faut le D.I.R.E

« Nous avions un certain nombre d'évènements à présenter mais c'est celui ci qui a été choisi. Il est plus engagé que ce que j'imaginais. J'espère que cela conviendra. Au moins cela a eu comme bénéfice d'avoir été source de motivation et d'apprentissage. » Le mot de la Directrice

L'intervention de l'association D.I.R.E : le tabac

L'association D.I.R.E s'est présentée à tous les CM1 et CM2 le lundi 18 octobre 2021 à l'école Roger Vailland de Farges.

L'exposé de M Dumez contenait un diaporama, des quizz, des extraits de BD et un poster. Il nous a parlé : des effets de groupe, de la constitution de la cigarette, de la dépendance et de ses dangers.

Le saviez-vous ? Il y a plus de 7000 produits dangereux dans la cigarette par exemple : la nicotine, le goudron et bien d'autres. La cigarette provoque une addiction et 8 cancers du poumon sur 10 !

Nous souhaitions écrire cet article car rien n'est solutionné ou résolu grâce à une cigarette. Nous désirons le bien être des gens en leur proposant de moins ou pas fumer.



La classe CM1-CM2 de l'école Roger Vailland

Journée du Handicap à Péron

L’Institut Médico Educatif (IME) a ouvert ses portes sur la commune de Péron à la rentrée scolaire de 2019.

Les enfants scolarisés sont au nombre de 16 en primaire, 10 au collège et 3 en équipe mobile. Ce dernier permet aussi aux familles de pouvoir laisser leur enfant un jour de temps à autre.

L’école de Farges s’est proposée, par convention, de recevoir une classe d’insertion pour une durée de trois ans et ceci se terminera en juin 2022. Avec la Covid, les enfants ne sont venus dans les locaux que la première année. Ils ont depuis mars 2020, suivi les cours directement dans leur établissement qui a créé une classe au sein même de l’internat.

La mairie a inscrit l’école « Roger Vailland » dans un programme numérique subventionné par l’éducation nationale. Nous avons installé 4 tableaux numériques dans les classes dont un devait l’être pour l’IME. Ce dernier était subventionné également par la caisse locale du Crédit Agricole.

Le conseil municipal a choisi d’offrir cette subvention à l’association en charge de l’IME de Péron. Un chèque de 2’000 € a été remis à M. Massion, directeur de l’IME le 4 décembre lors de la fête sur le handicap organisée à Péron, par M. Rodolphe Scaon, Directeur de l’agence du Crédit Agricole de Collonges.

Le coût d’achat de ces tableaux est de 13’701,19 € HT. La subvention de l’Etat sera de 50 %.



LA FIBRE OPTIQUE

Bonjour,

Je suis « une boîte NRO ». Mon utilité est indispensable pour le déploiement de la « fibre optique pour tous à Farges ». J'attends désespérément ma sœur jumelle ; selon le SIEA cela est imminent. Leur cabinet détenteur du marché public sur le département, le cabinet AXIONE, a beaucoup de retard dans leur programme de travaux.

La date de janvier 2022 semble très probable... Ensuite tout devrait être en place dans les semaines qui suivent.

Alors, la date de l'été peut être retenue avec beaucoup de sérieux pour qu'enfin, chaque habitation fargeoise soit fibrée.



CIMETIÈRE



Quelques concessions ont été relevées sur la partie haute du cimetière. Les emplacements sont disponibles et chacun peut s'il le souhaite, les réserver auprès du secrétariat de Mairie. Le conseil municipal a modifié la durée des concessions dans le temps. Elles seront une première fois achetées pour 30 ans avec une possibilité de renouvellement de 30 ans ou de 10 ans.

TRANSPORTS

Le transport : des changements pour 2024 ? Rien n'est moins sûr ...

Piloté par la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex, un «Rezo Pouce» (application pour le covoiturage) va être mis en place dans les prochains mois sur le territoire du Pays de Gex. L'objectif est le printemps 2022. Farges a inscrit 4 arrêts : les deux traditionnels sur la rue de la République, un supplémentaire à la place d'Airans et un autre à Aserans.

La fréquentation du Transport A la Demande (TAD) a baissé considérablement. L'année 2021 enregistre une légère remontée depuis septembre mais est en baisse de 31 % par rapport à 2019. La ligne Gare « Farges-Pougny » ne rencontre plus de succès et sera sans doute supprimée dans un avenir proche.

Le renouvellement de la DSP (Délégation de Service Public) transfrontalière se fera en **décembre 2023**. Le bureau d'études analyse la possibilité de passer les lignes du TAD en transport régulier, mais ces prévisions de fréquentation et donc de mise en service sont plutôt pessimistes. Le sud gessien a demandé de joindre à cette étude d'autres tracés pour les bus TPG. Il s'agirait de relier Thoiry à Collonges ou encore Saint-Jean-de-Gonville à La Plaine avec un arrêt à Greny.

Mais... il est difficile de vous assurer que nous allons y parvenir... La crise Covid fait chuter les fréquentations du transport en commun en général. La CAPG, pour l'année 2021, enregistre un déficit transport sur l'ensemble de son territoire de 1'600'000.00€.

VANDALISME



Vandalisme sur la commune

Au-delà de vos propriétés qui ces derniers mois ont été cambriolées, le refuge de Pré Bouillet, 1043 mètres d'altitude, a, une nouvelle fois, été visité ! La porte enfoncée l'a été uniquement pour récupérer des sièges, déposés ensuite dans le local du four. Un grand merci aux membres de l'ADACOS qui une nouvelle fois, ont dû débarrasser les restants de fêtes privées...

Comment peut – on comprendre ces groupes qui au-delà du respect d'autrui éprouve le besoin de saccager le bien public sans doute avec satisfaction... Même la cabane du Téléphone, à 1353 mètres d'altitude, ouverte toute l'année a vu sa porte ébriquée en octobre.

Bien sûr toutes ces réparations sont aux frais du contribuable...

DOSSIERS CONTENTIEUX

1. Plainte des riverains pour nuisances près du city stade : le Tribunal Administratif, lors du jugement du 2 novembre 2021, a rejeté la demande des plaignants.

2. Dossiers d'urbanisme :

- **M. Fadilj ASANI** : construction d'un garage avec dimensions démesurées par rapport à l'arrêté et construction d'un local sans aucune autorisation : toujours en cours auprès de Monsieur le Procureur de la République.

Le dossier a été complété par la construction d'un mobil home installé sans autorisation.

- **M. Rémi FONTAINE** : recours au TA contre le projet Neowi
- **M. Rémi FONTAINE** : recours gracieux à l'encontre du PC projet Neowi (propriété Fontaine : classé sans suite)
- **Recours de Mme COREZ et trois habitants contre le classement en zone « utilité publique » des deux terrains devant recevoir la caserne des pompiers et la maison familiale rurale** : le Tribunal Administratif a retenu la requête. L'intercommunalité, en charge des documents d'urbanisme, a fait appel le 6 septembre 2021.

Observation de la commune sur ce dernier dossier :

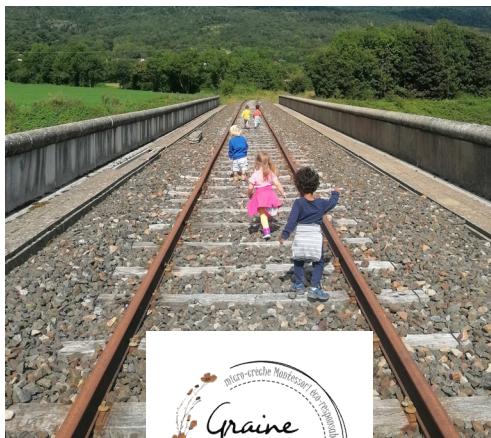
Le terrain devant recevoir la caserne est une propriété communale. Le centre de secours de Collonges attend désespérément le feu vert pour que le SDIS dépose le permis de construire. En effet, leur local actuel est une entrave importante au bon fonctionnement de leurs activités en général.

Le dossier de la MFR est également important pour le territoire du Pays de Gex. Actuellement les formations d'aide à la personne sont en souffrance et la profession manque de bras localement.

Il est rappelé que la circulation de ces deux structures, se fera directement après le rond-point et n'empiétera pas sur les rues du village.

- **M et Mme DA COSTA Aliveira Hugo (Lotissement de la Source)** : transfert du dossier auprès de Monsieur le Procureur de la République pour non-respect du permis de construire et de la zone de protection auprès du ruisseau jouxtant leur propriété : en cours d'instruction.

MICRO-CRÈCHE « GRAINE DE L'AIN »



Une année déjà !



Fin octobre 2020, Graine de l'Ain ouvrait ses portes à dix jeunes enfants à la journée. Quel démarrage se fût pour la micro-crèche ! Dès les premiers jours nous avons pu compter sur la bienveillance et l'enthousiasme des familles, ainsi que sur la grande générosité des fargeoises et fargeois grâce à leurs très nombreux dons à la micro-crèche. C'est avec un réel esprit de famille que nous avons débuté cette aventure.

À mi-chemin entre l'accueil individuel et l'accueil collectif, Graine de l'Ain est une micro-crèche privée destinée aux enfants âgés de deux mois 1/2 jusqu'à la veille des quatre ans. Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. En recevant 10 enfants au maximum, nous avons fait ce choix de rester à l'échelle humaine et de garder un certain esprit de « petite famille ».

Ici, la pédagogie et les idéaux Montessori sont appliqués avec passion et rigueur, les professionnelles sont toutes formées AMI (Association Montessori Internationale) ; le bien-être de l'enfant se fait entièrement avec un engagement dans le développement durable et l'éco-responsabilité.

Graine de l'Ain est membre de l'association « Label vie » et est en cours de labellisation « Écolo-crèche ». Cet engagement s'inscrit dans la durée et dans un principe d'amélioration continue. Il vise à améliorer la qualité de vie des enfants et des professionnels et à réduire l'impact de la micro-crèche sur l'environnement. En adoptant cette démarche, Graine de l'Ain met et mettra en place des actions environnementales et sociétales, et s'engage à adopter les « bons gestes ».

Malgré les aléas dus à la crise sanitaire, l'ambiance a pu rester intacte et nous avons pu très vite rebondir et reprendre le cap du projet.

Nous avons la chance d'avoir tant de richesses à portée de main, qui nous permettent de partager de vraies valeurs humaines et environnementales avec les enfants et leur famille : randonnées en forêt ou en montagne, découverte des monuments du village, ballades jusqu'aux écuries, courses au magasin de producteurs locaux, etc. Les enfants découvrent et s'approprient chaque jour les beautés de Farges et s'y sentent comme « chez eux ». Cette première année fût riche en belles aventures, en partages, mais aussi en apprentissages tant pour les enfants que pour tous les adultes. Une belle première année prometteuse qui donne hâte de découvrir toutes les prochaines !

Alors, merci aux enfants, aux familles, à tous nos voisins (proches et lointains), à tous ces passants que nous croisons et ceux que nous n'avons pas encore croisé ; bref nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous ont soutenus, celles qui nous soutiennent et celles qui nous soutiendrons demain !

Graine de l'Ain se situe au 748 rue Pierre Malfant.

Pour nous contacter, n'hésitez pas à nous écrire à grainedelain.microcreche@gmail.com



Bonjour à toutes et à tous,

Voilà presque 1 an que le cabinet de réflexologie plantaire est ouvert. J'ai été très heureuse d'accueillir toutes celles et ceux qui sont venu-e-s me trouver pour bénéficier de cette pratique et je les en remercie chaleureusement. Revenez quand vous voulez ! Pour les autres, je vous attends, vous êtes les bienvenus.

Il y a des changements en cette fin d'année dans mon activité. J'ai suivi plusieurs formations de spécialisation en réflexologie plantaire pour pouvoir accompagner, avec plus de connaissances et de précisions dans mes soins certaines catégories de personne. Notamment :

- Les personnes avec un cancer. La réflexologie peut aider à améliorer les effets secondaires des traitements oncologiques, les troubles digestifs engendrés, les états d'anxiété, les troubles du sommeil et de l'appétit, par exemple. Elle permet aussi de vivre des sensations agréables dans son corps dans une période où ces moments sont plus rares.

- Les personnes pratiquant une activité sportive soutenue et voulant améliorer leurs performances. La réflexologie va permettre, entre autres, une meilleure récupération du corps et de ses fonctions, ainsi vous pourriez bénéficier d'une amplification de votre souffle, de votre endurance, une coordination plus fluide, des douleurs musculaires amoindries.

- Les bébés et les enfants : J'effectuerai cette spécialisation au mois de décembre, ensuite je pourrais vous accueillir avec votre bébé et prendre en compte l'aspect psycho-émotionnel de son vécu intra-utérin et de sa naissance et faire un protocole de séance adapté en rapport avec ces évènements si cela paraît nécessaire ; également s'il est né par césarienne ou prématuré. Pour les bébés et les enfants je serai en mesure d'élaborer des protocoles spécifiques selon les déséquilibres et l'âge, pour les troubles digestifs, les rétentions de selles ou d'urines, les troubles du sommeil, les douleurs dentaires, les difficultés à téter, etc.

Nouveautés ! Ayant été esthéticienne et souhaitant exercer à nouveau quelques soins très appréciés je propose désormais :

- Le modelage relaxant du corps, 45 mn, 65 euros
- Le massage indien de la tête (comprenant le haut du dos, le cuir chevelu et le visage), 45 mn, 60 euros.
- Le soin des mains (manucure avec travail de l'ongle, des cuticules, modelage des mains et des avant-bras. Pas de pose de vernis), 45mn, 40 euros.

Je suis également en train d'effectuer les démarches pour être reconnu par la fondation ASCA en Suisse. Ainsi, en 2022, pour ceux qui ont une complémentaire Suisse vous pourrez vous faire rembourser vos séances de réflexologie plantaire.

Vous trouverez plus d'informations sur la réflexologie plantaire et sur mon parcours sur mon site internet : www.des pieds pour le dire.com. Pour prendre rendez-vous appelez le : 07.86.55.42.33

En vous souhaitant une fin d'année légère et joyeuse ! **Karine HEFFNER**

HOMMAGE AU DOYEN DE LA COMMUNE



Ce dimanche de mai 2021 Raymond Berthod fêtait ses 98 ans, l'occasion pour lui d'un retour à Farges pour une visite au cimetière où repose son épouse et pour partager un moment avec sa fille, quelques amis et quelques parents en présence de Madame le Maire de Farges. L'occasion aussi d'évoquer sa vie.

Raymond Berthod est l'homme des paradoxes : né au « bout d'Airans » dans la ferme familiale, cinquième d'une fratrie de six enfants, il passe l'essentiel de sa vie active à Paris après avoir dès 14 ans exercé divers emplois dont celui de groom dans les grands hôtels de Divonne.

Paradoxe encore : Homme paisible et discret, en août 1944 il fait partie des otages pris par les allemands, prise suivie de la tragique exécution des frères Matthieu d'Asserans et de la destruction du hameau.

Paradoxe toujours il suit une carrière militaire : 1945 il est appelé sous les drapeaux et va rejoindre la 1^o Armée en Allemagne - 1946 il s'engage dans la Garde Républicaine- 1949 il est envoyé en Indochine où il passe 2 ans. Après un voyage de près d'un mois dans les cales du bateau, il est affecté dans l'extrême sud du Vietnam (Cochinchine française à l'époque) et placé à la tête d'un groupe de vietnamiens (après seulement deux jours passés avec son prédécesseur). Il est cité à l'ordre de la Légion de marche de la garde républicaine pour son courage et sa détermination, notamment en se portant au secours d'une colonne en difficulté et en repoussant une attaque.

Pour la petite histoire : Raymond annonce son retour par télégramme à ses parents qu'il n'a pas revu depuis plus de deux ans. Le facteur, M Clerc, ne trouvant personne à la maison part à leur recherche dans la montagne car il sait leur inquiétude. C'est alors qu'il aperçoit la mère de Raymond qui gardait ses chèvres : « Il est rentré » lui crie-t-il ! ... sachant qu'il apportait du bonheur à une mère inquiète.

De retour en France il sera affecté à l'hôtel Matignon où il achèvera sa carrière militaire et fera un bref retour à la vie civile avant de se retirer à Farges.

Il est titulaire la Médaille Militaire et de nombreuses déisations au titre de sa participation à la Libération et à la campagne d'Indochine.

Aujourd'hui pensionnaire de la maison de retraite de Divonne, même si l'ouïe est faible et le corps fragile, il aime recevoir la visite des Fargeois avec lesquels il se remémore fidèlement les personnes et les lieux grâce à une mémoire quasi-intacte.

Georges Dallemande



LES BAS-MONTS DE FARGES: UN SITE D'EXCEPTION

Le Conservatoire d'espaces naturels Rhône Alpes envisage quelques actions de débroussaillage sur les bas monts de Farges. Pour lancer ce programme, l'accord des propriétaires terriens est indispensable.

La Mairie vous encourage à apporter le meilleur accueil à cet organisme pour cette action qui devrait intervenir à partir de 2023.

Issus d'un défrichement ancien de la forêt pour en faire des pâtures, les bas-monts s'intercalent traditionnellement entre les villages et les versants de la Haute-Chaîne, entre 500 et 800 m d'altitude. L'ensemble de ces espaces présentent des enjeux importants au niveau de la biodiversité tant au niveau des milieux naturels qui les composent, des enjeux floristiques et faunistiques ou du maintien d'un continuum écologique thermophile. Au-delà de ces aspects liés à la biodiversité, les bas-monts présentent un intérêt paysager fort et la population locale y est particulièrement attachée.

Les bas-monts au-dessus de Farges est un site remarquable par les enjeux écologiques (des dizaines d'orchidées, la présence de papillons et criquets rares, une forte biodiversité) et **historiques** (conservation des pratiques d'antan) qu'il recouvre. Il se distingue entre un grand secteur encore entretenu par Monsieur Adrien Carrichon et un espace déjà géré par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône Alpes. Toutefois, il est aujourd'hui menacé par l'évolution de ses pelouses **en friches qui se transforment en forêts**. Afin de préserver ce site, en complément du pâturage, un débroussaillage doit être réalisé pour rouvrir certains secteurs du site.

Pour cela nous avons besoin de vous. En effet, les actions d'entretien et de gestion de ces différents milieux ne peuvent être mise en œuvre par le Conservatoire qu'avec votre accord sur la partie de la parcelle concernée. Certains des propriétaires des parcelles commenceront à être contactés en 2022 par le Conservatoire pour vous demander cette autorisation. N'hésitez pas à contacter le Conservatoire d'espaces naturels (Chloé MATHIEU : chloe.mathieu@cen-rhonealpes.fr ou 04.74.34.98.60) si vous êtes propriétaire ou si vous voulez plus d'informations sur ce site. On vous remercie d'avance pour votre contribution à la préservation de ce patrimoine si rare.

Plus d'informations sur le Conservatoire d'espaces naturels Rhône Alpes sur : www.cen-rhonealpes.fr.

FARGES EN TRAVAUX

Syndicat Intercommunal d'Electricité du département de l'Ain (SIEA) : programme d'enfouissement des réseaux secs

La 4ème tranche de la rue Pierre Malfant se termine. Il faudra encore quelques mois, d'ici la fin du 1er trimestre, pour que les anciens poteaux électriques soient enlevés et les branchements privés terminés. Le coût de ce tronçon est de 238'000€ avec une participation communale de 33'300€.

De même, pour le bas de la rue de la République, celle du chemin du Quart d'Avo et la route d'Asserans. Le coût total de ces aménagements est de 468'400€ avec une participation communale de 104'335€.

Le tronçon d'Asserans (route du Jourdy, le bas de la rue du 19 Août 1944 et des Poses) devrait se concrétiser en 2022, 2023 au plus tard.

Une demande a été faite auprès du SIEA pour lancer des études sur les chemins du village restants (Beudet, Chasuet, Carrière, Martenans, Montey, Vernet) ainsi que la route du Col du Sac. Tout cela sera étalé sur 4, 5 ou 6 ans, selon le budget communal.

Sécurité routière :

Sans doute avez-vous été surpris de voir des travaux de création de trottoirs, route d'Asserans et chemin du Quart d'Avo, sans en avoir été informé. L'emprise de l'enfouissement des réseaux, a été utilisée. En effet, le revêtement en goudron est pris en charge par le SIEA. La commune a profité de cette aubaine pour lancer ces aménagements. Par là même, leur coût a diminué considérablement.

Trottoirs route d'Asserans : 9128,05€ HT subventionné à hauteur de 15 %

Trottoirs chemin du Quart d'Avo : 27'209,30€ HT subventionné à hauteur de 15 %

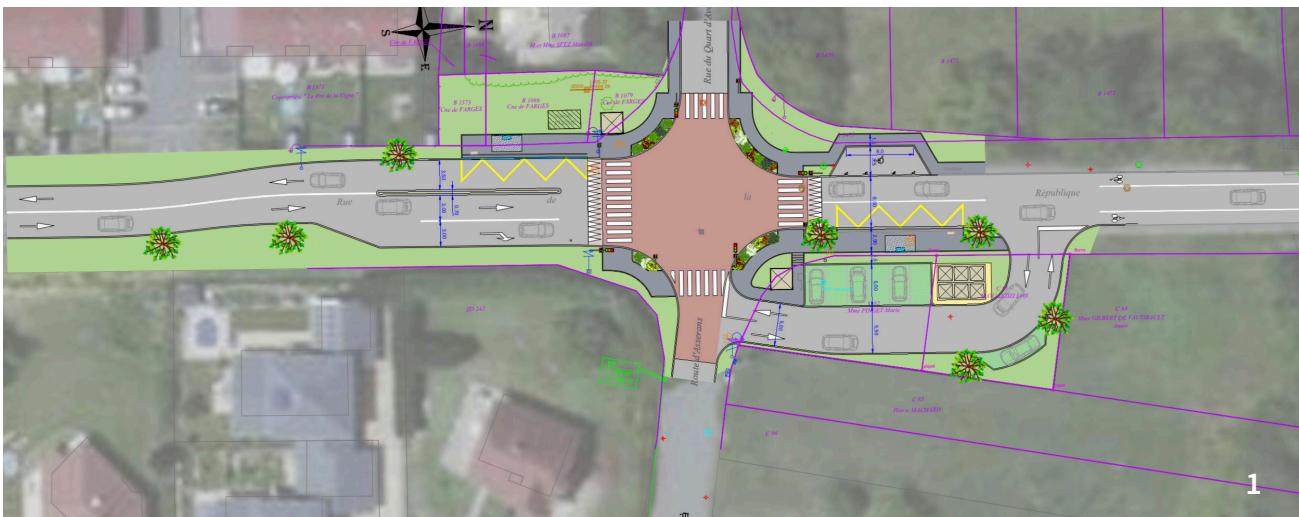
Le chemin piétonnier sur le bas de la route de Pougny permet désormais aux promeneurs de se rendre de la rue de la République sur le bas de la commune en toute sécurité. Le coût est de 24'818,33 € HT, subventionné à hauteur de 15 %.

La TVA de ces aménagements est remboursée par l'Etat, deux ans après, à hauteur de 16,404 %.

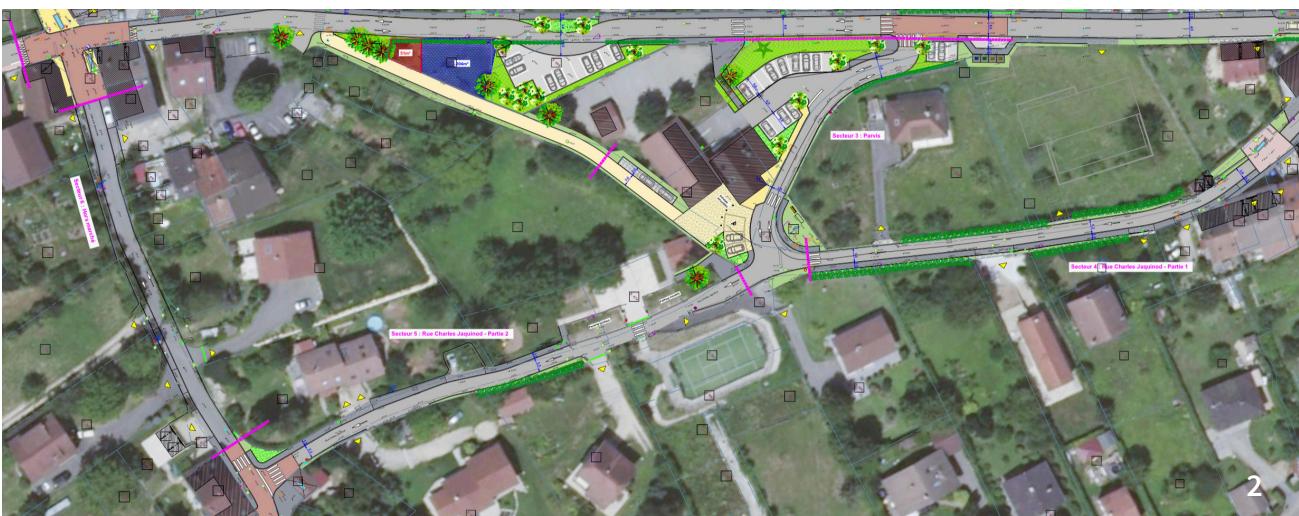
Vous découvrirez sur la page suivante les plans de l'aménagement du carrefour (près des feux). L'appel d'offres sera attribué fin décembre et les travaux débuteront en mars 2022. Ils permettront, à n'en pas douter, de ralentir, enfin, cette ligne droite où les chauffards ne respectent pas la vitesse indiquée, mais aussi et surtout, à nos écoliers de pouvoir se rendre à l'arrêt de bus et d'attendre leur car scolaire en toute sécurité.

S'en suivra l'aménagement d'un espace piétonnier sur les rues Charles Jaquinod et Pierre Malfant, de la fontaine à la sortie côté Ecorans. La partie précédente sera budgétisée en 2023 avec un dévoiement conséquent près du terrain de boules qui mettra fin à la vitesse excessive constatée sur cette rue. Devant la salle polyvalente, un parvis renforcera la sécurité de tous ses occupants.

Courant 2022, toutes les rues du village, exceptée la route départementale, passeront à la vitesse limite de 30 km/h. La rue Charles Jaquinod sera en sens unique dans sa totalité.



1



2



3



4

Photos :

(1)*Sécurisation du Carrefour Rue de la République

(2)*Sécurisation Pierre Malfant / Charles Jaquinod

(3-4) Trottoirs du chemin Quart d'Avo

(5) Chemin piétonnier route de Pougny

(6) Trottoir route d'Asserans



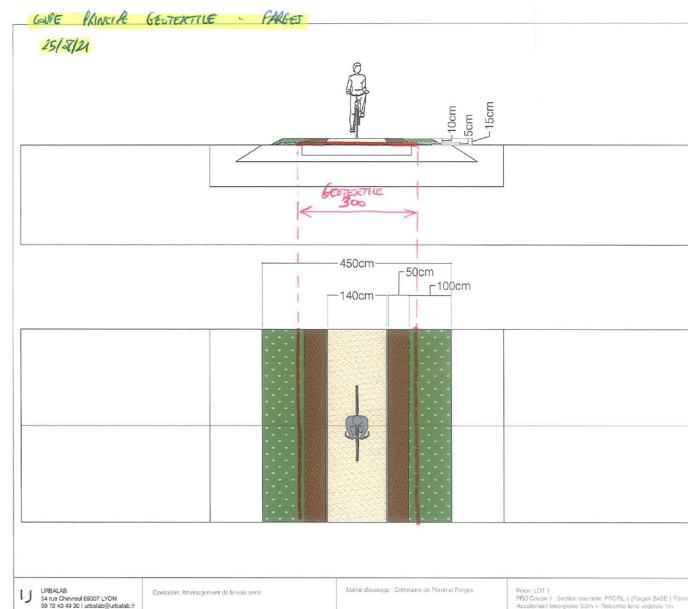
5



6

*Les plans sont consultables plus précisément en mairie.

LA VOIE VERTE



Une voie verte n'est pas une piste cyclable. Elle permet aux promeneurs mais également aux vélos de s'y déplacer. Le coût de ces travaux hors honoraires est de 360'649,60 € HT. La commune a obtenu des subventions de l'Etat, du Département et de la Région à hauteur de 70 %. Les honoraires d'Urbalab, maître d'œuvre, s'élève à 17'156 € HT, non subventionnable. La TVA sera récupérée dans deux ans.

Le projet de voie verte sur l'ancienne voie ferrée a débuté à la fin de l'été par un entretien total de la voie et de ses abords. Un dessouchage a été réalisé sur toute la largeur du ballast de la voie ferrée, les haies de part et d'autre de la voie ont été élaguées, les fossés ont été nettoyés. S'en est suivi la mise en place d'un géotextile d'une largeur de trois mètres recouvrant ainsi l'entre rail et 80cm de chaque côté de ces derniers. La commune de Farges a opté pour un géotextile plus résistant que celui prévu au descriptif pour faire barrière totale aux éventuelles repousses pouvant endommager la voie, ce qui a occasionné une petite plus-value.

Entre les rails, sur le géotextile une première couche de réglage de 15cm d'épaisseur en concassé 0/31.5 a été mise en place pour assurer l'assise de la couche de forme d'une épaisseur de 10cm en 0/50 puis une couche de finition de sable stabilisé de 10cm d'épaisseur. De chaque côté extérieur des rails, nous avons opté pour une bande de mélange terre – pierre de 50cm pour que les engins d'entretien (tracteur et épandeur) puissent circuler dessus sans endommager ni la piste piétonne et cyclable, ni la bande de 1 mètre de large de terre végétale enherbée.

La mise à disposition de la voie verte pour une utilisation de tout à chacun est prévue aux environs du 17 décembre maximum. Néanmoins seule la portion de voie verte de la commune de Farges a pu être réalisée dans son intégralité dans le temps imparti en raison de quelques problèmes techniques rencontrés sur des ouvrages de la commune de Péron. Restera à faire début d'année, la mise en place des différents panneaux de jalonnement sur toute la longueur de la voie verte, l'application de résine aux intersections de la route de Pougny, du chemin de Monthey et de la route d'Asserans. Nous avons également opté pour une solution de sagesse en demandant l'application d'une couche de finition sur le mois de mars, période pendant laquelle le temps sera plus clément et, de plus, quelques mois se seront écoulés permettant ainsi aux matériaux mis en place de s'être tassés.

Nous espérons que les 2600m de voie verte sur la commune de Farges vous apporteront toute satisfaction lorsque vous déambulerez dessus à pied ou à vélo.

Nous tenons aussi à sensibiliser tous les utilisateurs, sur le respect des règles mises en place sur cette voie (les engins à moteur thermique et les équidés y sont formellement interdits), et d'avoir une démarche citoyenne en respectant l'ouvrage et son environnement.

Cette voie verte se poursuivra sur la commune de Péron sur une distance de 3600m.

TRAVAUX DIVERS

Les murs de la salle polyvalente ont été insonorisés. Beaucoup d'occupants se plaignaient du bruit et des résonnances. Cela est désormais beaucoup plus agréable.

Ordures ménagères - conteneurs semi-enterrés :

Trois nouveaux CSE ont été installés dans nos rues. Pour couvrir le village dans sa totalité, il reste ceux prévus près de la salle polyvalente. Ils le seront sans doute quand le programme « Ain Habitat » débutera. Ce dernier affiche quelques mois de retard. De nouveaux CSE ainsi qu'un centre de tri sélectif sont prévus dans le projet du carrefour (réalisation au printemps). Dans un avenir proche, tous les fargeois/es seront liés à ce programme de CSE et sur le territoire du Pays-de-Gex, le système des poubelles à domicile n'existera plus.

URBANISME

L'année 2021 a vu les demandes d'autorisation d'urbanisme exploser :

- Déclarations de travaux : 79 contre 32 en 2020
- Permis de construire : 7 et 12 modificatifs, 15 en 2020

Le programme Neowi qui représente des logements sociaux et des logements pour PSLA (Prêt Social Location Accession pour les bas revenus). Vendu après à Dynacité, va débuter au 1er trimestre 2022. Il va nécessiter environ deux ans de travaux. 22 logements seront construits ainsi que 6 petites maisons.

La loi «climat et résilience» n°2021-11054 du 22.08.2021, sera applicable dans des délais très courts. Elle concerne principalement la densification urbaine et la sauvegarde des espaces naturels. Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Pays-de-Gex doit être revue et dans les 6 années qui suivent, la révision du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUiH) suivra. Il sera alors, difficile, pour les familles bénéficiant de terrain, à ce jour constructible, de les conserver car l'objectif de ces directives est de diviser par 2 l'espace constructible (artificialisation dans les 10 prochaines années). Pour information, le PLUiH voté en 2020 a retiré environ 300 hectares de terrain constructible sur le document d'urbanisme du Pays-de- Gex en vigueur à ce jour.

L'application de ces nouvelles directives engendrera beaucoup de travail et de discussions avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex, le but étant que notre village reste rural et attrayant.

STEP

SUPPRESSION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES (STEP) DE FARGES-ASSERANS ET RACCORDEMENTS DES EFFLUENTS SUR COLLOGNES

Mise en service en 1978, la station de traitement des eaux usées de Farges Asserans qui accueille les effluents d'Asserans (Farges) et d'Ecorans (Collonges) nécessitait des travaux de rénovation en vue d'assurer la préservation du milieu récepteur, le ruisseau du Biaz. Le choix de la Régie des Eaux Gessiennes s'est porté sur la suppression des ouvrages de traitement et le raccordement des eaux usées sur la station d'épuration de Collonges, profitant de travaux de requalification de cette dernière. Les travaux entrepris dès 2019 comprennent : Sur Collonges, la création d'une nouvelle unité de traitement des eaux usées par lits plantés de roseaux d'une capacité de 3 300 Équivalent Habitant. Les ouvrages ont été mis en service le 23 Novembre 2020. Sur Farges, depuis le printemps, les travaux pour la création d'un dispositif de transfert des eaux usées a été entrepris.

A ce jour, la canalisation de refoulement DN 125 en PEHD sur 1 750 ml posée sous la route communale de Jourdy et le Chemin de Pré Mulet, jusqu'au Technoparc de Collonges est terminée. Le poste de refoulement sur le site de la station d'épuration nécessite encore quelques mois de travaux

La mise en service est prévue au printemps. Le cout est de 900000€ HT soit 650000€ pour la partie canalisation et 250000€ pour le poste de refoulement.

Le reste des ouvrages d'épuration sera déconstruit en fin de travaux.

LES ASSOCIATIONS



AFRICA'FARGES 2021

Et voilà, encore une année qui prend fin. Le bilan de la saison 2020/2021 va être rapide : 4 cours en septembre, puis, confinement et le reste... On ne va pas épiloguer, vous l'avez vécu comme nous.

La saison 2021/2022 démarre avec un gros pincement au coeur, Milène s'envole dans une nouvelle région et nous quitte après six années de cours et de spectacles. Nous la remercions chaleureusement pour son investissement, sa créativité et son énergie, elle nous manquera beaucoup. Tous nos cours pour enfants prennent donc fin après presque 20 ans d'existence. Sauf si une personne se porte volontaire pour reprendre la suite des cours... ?

Les cours de danse africaine avec Allidou ainsi que les cours de percussions avec Lampfall, ont repris, pour le plus grand plaisir des danseuses, avec un changement pour le mardi soir cette année.

Les cours de Zumba ont lieu une fois par mois le mercredi soir, Johanna étant prise par d'autres projets.

Il reste de la place dans tous les cours et il n'est pas trop tard pour vous joindre à nous, pour bouger, danser, chanter et faire du bruit en bonne compagnie !

Les cours sont ouverts à tous les niveaux, à partir de 16 ans. Un pass sanitaire valide est exigé pour participer à tous les cours.

PLANNING DES COURS

Percussions africaines	Mardi	19h - 20h	
Danse africaine sur percussions	Mardi	20h - 21h15	À partir de 16 ans
Zumba	Mercredi (une fois par mois)	20h - 21h	À partir de 16 ans



En 1980, l'emplacement actuel du club de pétanque n'était qu'un terrain destiné à la pratique de la longue. Courant 1989, Franco Lévrier et Claude Fillon-Robin ont décidé avec Daniel Juliet, maire de la commune de Farges à l'époque, de construire un local sur ce terrain. Ont également apporté leur pierre à l'édifice : Michel Bon, Robert Girard, Roger Girard, Jacky Petit, Jean-Pierre Teysseron et certainement bien d'autres personnes...

Dès lors, l'Amicale Boule de Farges a été fondée statutairement en 1992. Plusieurs présidents se sont succédés comme Franco Lévrier, Michel Bon, Patrick Monaci, Yannick Fillon-Robin, Henri Mathieu, Claude Fillon-Robin, Patrick Girard et Stéphane Tornier.

Nous atteignons maintenant une cinquantaine d'adhérents. Le clos est ouvert le mardi après-midi pour les retraités essentiellement, le jeudi soir pour les jeunes et le vendredi soir pour l'ensemble des joueurs.

L'Amicale participe et organise également son concours de belote en février, en collaboration avec « la belote gessienne ». Elle organise deux concours de pétanque par saison : celui des jeunes en juin et celui plus général en septembre.

Notre Amicale s'associe également avec les clubs de Challex, d'Écorans, de Péron et de Saint-Jean-de-Gonville, deux fois par année, au Challenge Intercommunal. Ces rencontres très cordiales sont planifiées, à tour de rôle, malheureusement interrompues à cause de la crise sanitaire depuis 2020 ! Mais on a bon espoir de se retrouver et que la vie reprenne son cours normal. L'Amicale de Farges détient le dernier Challenge Intercommunal pour la cinquième fois !

La pétanque, par son engouement, fédère toutes les générations, toutes les classes et tous les genres. Alors... Venez, essayez et adhérez !

Terminons par quelques expressions du langage boulistique :

Faire un biberon, faire un bec, faire une casquette, tuer le chien, faire un pet de vieille, tirer à la raspaille ou à la rafle, tirer au fer, faire un carreau ou baiser Fanny...

DATES À RETENIR :

Vendredi 4 février 2022 : concours de belote.

Les autres dates pour les concours ne sont pas encore définies.

Ces manifestations seront toujours encadrées par les mesures sanitaires en vigueur.

Bruno Sautreuil
Président de l'Amicale Boule de Farges



LE COMITÉ DES FÊTES



Après presque deux années de repos forcé, le Comité des Fêtes de Farges est bien décidé à reprendre ses activités. La Soirée dégustation nous semblait être un bon point de départ pour en finir une bonne fois pour toutes avec 2020 et 2021.

Nouveau départ et plein de nouvelles idées avec un Comité motivé. La Soirée dégustation s'est transformée cette année en Soirée Raclette au feu de bois, en extérieur. Une expérience fort sympathique !

Nous reprendrons nos activités traditionnelles en 2022 avec le nettoyage de Printemps en mars, les pizza au feu de bois au chalet de Pré Bouillet en juin, et selon la météo, une fondue ou une raclette sous les étoiles en août.

Toutes nos activités se déroulent en plein air, nous appliquerons également les mesures sanitaires en vigueur à la date de l'évènement (passe sanitaire, masque..).

Nous avons hâte vous retrouver nombreux et nombreuses, ces moments de convivialité nous manquent depuis bien trop longtemps.

Le Comité des Fêtes



Nettoyage de printemps	12 mars 2022	Ramassage de déchets dans et autour du village suivi d'un apéritif/buffet canadien.
Pizzas au feu de bois	19 juin 2022	Pizza cuites au feu de bois au chalet de Pré Bouillet (route du col du Sac).
Fondue ou Raclette aux Étoiles	6 août 2022	Fondue ou Raclette sous les étoiles (lieu à déterminer selon météo)
Soirée Dégustation	25 novembre 2022	Dégustation de foie gras, huîtres, charcuterie, fromages et vins.



CréoFarges est une association loi 1901 fondée en 2017 à Farges pour petits et grands créatifs. Le but est de partager la passion des arts manuels, échanger des idées et apprendre des techniques.

Pour l'instant, il y a qu'une intervenante pour le bricolage et la couture, mais nous sommes ouverts à d'autres intervenants qui voudraient donner des cours pour les enfants, ados ou adultes dans n'importe quel rayon créatif.

Pour les cours de bricolage des enfants à partir de 5ans, l'intervenante Kristine, utilise beaucoup de matériaux simples pour laisser les enfants à leur imagination et faire des réalisations avec des matériaux accessibles à tous.

Les enfants apprennent des techniques basiques pour être capable de bricoler aussi tout seuls et ils peuvent aussi transformer les idées de l'intervenante pour des projets personnalisés. La seule chose importante est que le résultat plaise au créateur !

Pour les manifestations de l'école ou du village, CréoFarges participe aux stands. Pendant les vacances d'été 2021, des ateliers ont été organisés pour la fabrication de décos pour le village.

L'association a un but non lucratif et le profit de chaque année est donné à une association pour les enfants, un projet ou une organisation avec un but caritatif.

Pour plus des informations, visitez notre site : www.creafarges.blogspot.fr



LE DÉLIRE FARGEOIS

The Last Dance by « Le Délire Fargeois »

2020,2021, pas de rendez-vous avec le Délire Fargeois par la faute d'un virus, dont on taira le nom, qui a mis un frein à la vie associative, à la convivialité et à la joie de vivre.

2022, nous avons décidé de remonter sur scène pour vous présenter un spectacle de danses, chansons et sketches.

Mais attention, ce sera le dernier.

Et oui, il faut se rendre à l'évidence, nous n'avons pas trouvé la recette de la jeunesse éternelle. Du coup, ça coince, ça grince, ça fait mal aux articulations.

Et puis, l'équipe du Délire Fargeois, qui est là depuis 1993, est aujourd'hui en nombre restreint. Faire un spectacle demande beaucoup d'investissement personnel, de temps et d'idées.

Mais nul doute que nous allons nous retrousser les manches et vous présenter, nous l'espérons, un spectacle plein d'entrain.

Pas de dates prévues pour le moment, mais nous vous tiendrons au courant, n'en doutez pas.

Au plaisir de vous retrouver.

L'équipe du Délire Fargeois

L'ENSEMBLE DE CUIVRES DE CHANCY-COLLONGES

Comme l'année précédente, 2021 a été une année particulière pour cause de crise sanitaire et ce n'est qu'au mois de juin que notre société de musique a repris son rythme de croisière. Sous la baguette de notre directeur Vincent, nous nous retrouvons chaque vendredi soir pour répéter notre programme musical. Composé essentiellement de cuivres, nous sommes à la recherche de musiciens pour venir étoffer notre effectif. Nous serions heureux de vous accueillir parmi nous.

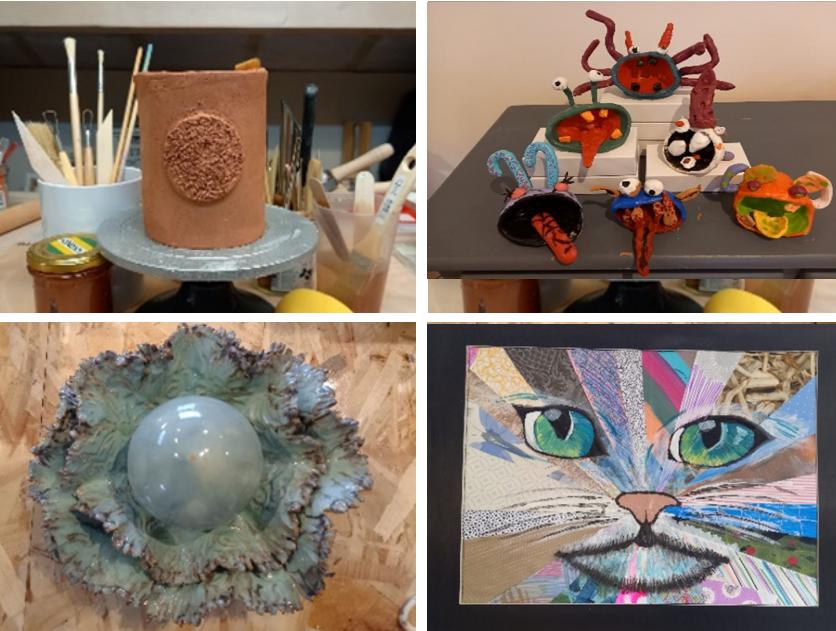
Nous espérons que le déroulé de cette nouvelle année permette le maintien des manifestations habituelles, tel que notre concert annuel prévu le dimanche 1er mai ou encore le festival des musiques du Pays de Gex qui se tiendra le 3ème week end du mois de juin à Sergy. Dans l'attente, nous vous invitons à participer au concours de belote organisé à Farges le vendredi 11 février à la salle des fêtes.

Afin d'initier les jeunes Fargeois à la musique, nous conduisons un projet avec le corps enseignant : créer un Orchestre au sein de notre école. Ceci devrait prendre forme en début d'année. Concrètement, un professeur de musique employé par notre association, fera découvrir aux enfants la pratique des cuivres. Les enfants de la classe concernée auront leur propre instrument de musique et pourront développer leur talent chez eux ! Place à la découverte et au plaisir d'apprendre.

Nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année sous de douces et joyeuses mélodies.



L'Ensemble de Cuivres de Chancy-Collonges



LA RÉ'CRÉATION

Cours de Poterie Adulte
Le lundi 14h - mercredi 19h - et jeudi 18h

Cours d'Art plastique pour enfants de 7 à 12 ans
Le Mardi de 17h30 à 19h00

N'hésitez pas à me contacter : Sophie
Tel. : 06 77 14 72 18
Mail : larecreation.farges@gmail.com

Page Facebook : La Ré Création
Instagram : #larecreationfarges

LES 3 PETITS FERMIERS



Nous sommes très heureux de la participation des riverains de Farges et des alentours pour le second anniversaire de notre magasin de producteurs. Prônant la proximité de nos produits, nous avons à cœur que les habitants de la commune profitent de nos différentes productions. Deux matinées de découverte et d'échange agréable entre tous. Nous sommes heureux de l'implication de la municipalité, des habitants et des producteurs qui va permettre de continuer l'émulation autour des produits locaux.

Cordialement,
Aurélie Mermin pour les 3 petits fermiers



o Sou des écoles de Farges o



Le Sou des Écoles est une association de parents bénévoles, qui a pour but de financer des activités culturelles, éducatives, sportives, pour les enfants de l'école Roger Vailland, grâce à l'organisation de manifestations et aux dons.

L'année 2020 / 2021 a été encore très particulière en raison de la crise sanitaire, les enfants n'ont malheureusement pas pu réaliser toutes les activités prévues, et nous avons également été contraints d'annuler plusieurs manifestations.

Mais nous avons eu l'immense plaisir de tous nous retrouver lors de la Kermesse, qui a pu être organisée juste après la fin des restrictions sanitaires. Malgré le mauvais temps qui était malheureusement de la partie, la journée a été une belle réussite, où petits et grands ont pu profiter du spectacle et du laser-game offerts par le Sou des écoles, ainsi que de tous les jeux d'adresse et de réflexion proposés, le tout autour d'un repas convivial.

Le Sou des écoles a pu ensuite commencer l'année 2021/2022 avec la Fête de la Citrouille, qui n'avait pas pu avoir lieu l'année dernière. Le concours de citrouille a de nouveau été un grand succès avec de magnifiques citrouilles exposées ! Les enfants ont aussi pu participer cette année au concours de déguisement, sous les applaudissements d'un public déchaîné !

Nous avons continué sur notre lancée en vous proposant la vente des chocolats de Noël par le biais d'Initiatives Chocolats, et nous prévoyons bien sûr le passage du Père Noël à l'école avant les vacances, et bien d'autres choses encore !

LES DATES A RETENIR

- 5 MARS 2022 : CARNAVAL
- APRÈS LES VACANCES DE PÂQUES 2022 (date à définir) : FÊTE DU PRINTEMPS
- 2 JUILLET 2022 : KERMESSE

REMERCIEMENTS

Les membres du bureau tiennent à remercier chaleureusement tous les parents bénévoles, membres du Sou ou non, qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour permettre le bon déroulement des manifestations, merci à toutes les familles qui nous soutiennent en participant à nos festivités, un très grand merci au Café de la Poste de Farges pour son implication et son soutien, merci beaucoup à l'équipe municipale de la mairie de Farges pour leur soutien financier et leur appui, et enfin un grand merci également aux Trois Petits Fermiers pour leur don.

Toute l'équipe du Sou des Ecoles de Farges



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

UNC-Alpes Farges, Collonges, Péron, Léaz, Saint-Jean-de-Gonville.

Il y a une quinzaine d années nous étions près de 50 membres sur 3 Communes, aujourd’hui nous sommes sur 5 communes une quinzaine de membres dits « Actifs » Actifs c'est beaucoup dire... à vrai dire nous sommes surtout bien fatigués ou malades.

Dernièrement je lisais dans un projet de statut qu'on parlait de membres « inactifs ». J'ai trouvé le terme injurieux, car malgré notre grand âge nous parvenons à avancer, d'ailleurs on ne parle plus d' « Anciens » Combattants mais de « Combattants » !

Durant ces 2 années de covid, nous avons tout de même réussi à changer le titre de notre Amicale, à modifier nos statuts, sortir de notre Fédération, adhérer à une nouvelle. Tout cela en 2 assemblées générales ordinaires et 2 assemblées extraordinaires par courrier. (Le poste achat de timbres est aujourd’hui le plus élevé de nos comptes).

Le 11 novembre 2021 nous avons organisé notre traditionnel « banquet » et réuni 22 convives... dans la bonne humeur. Avec nos 3 vaccins... 4 avec la grippe hivernale !

Depuis quelques années nous essayons de fusionner avec les associations des villages environnants. Nous sommes sur le point d'aboutir...ça n'est pas facile, chacun voulant rester accroché à son clocher. On a eu les mêmes problèmes pour le foot, les paroisses et le gymnase, parait-il...

Je souhaite bonne chance à nos dirigeants lorsqu'on devra rassembler les communes !

Auparavant, seuls les titulaires de la carte du Combattant étaient admis dans nos rangs. Nos statuts actuels sont plus ouverts.

Nous accueillons volontiers les Militaires, Gendarmes, Policiers, Pompiers, Douaniers et celles et ceux qui partagent nos valeurs :

« CIVISME, PATRIOTISME, TRANSMISSION MEMORIELLE, SOLIDARITE »

Francis Cartillier

LA MAIRIE VOUS INFORME

#contrelescambriolages

PLAN NATIONAL DE LUTTE
CONTRE LES CAMBRIOLAGES
ET LES VOLIS À MAIN ARMÉE

CONTRE LES CAMBRIOLAGES LES BONS RÉFLEXES

AVANT DE PARTIR



Ne pas diffuser ses dates et photos de vacances sur les réseaux sociaux



Signaler son absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie



Faire suivre son courrier ou le faire relever par une personne de confiance



Transférer sa ligne fixe sur son téléphone mobile

Réglementation des trottinettes électriques



Les sanctions



Petit rappel sur la déclaration des chiens catégorisés :

Le dossier (Cerfa téléchargeable sur le site : www.service-public.fr) est à remplir par le demandeur et à remettre avec les documents mentionnés dans le cerfa, soit en Mairie soit à la Police Municipale.



NOTRE MÉTIER,
VOUS
ACCOMPAGNER!

NOUS AVONS
DES
SOLUTIONS
24/24H 7/7J

ACCOMPAGNEMENT VIE

QUOTIDIENNE

ENTRETIEN DU LOGEMENT
GARDE D'ENFANTS DE + 3ANS
COURSES
RÉALISATION DE REPAS



AIDE À LA PERSONNE

TRANSFERT, INSTALLATION
SURVEILLANCE
AIDE À LA TOILETTE....

VIE SOCIALE

TRANSPORT ACCOMPAGNÉ
ACCOMPAGNEMENT AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS
STIMULATION
ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE (MÉTIER FOURNI)

OFFRE DE REPIT

PRÉSENCE DE JOUR ET DE NUIT
RÉPONSE RÉGULIÈRE OU PONCTUELLE



NOUS INTERVENONS SUR VOTRE COMMUNE

Ain Domicile Services
Laurence JOLY
10 rue de l'Orme
01 100 OYONNAX
et 6 rue de Broliat
01 460 MONTREAL LA CLUSE
04 74 73 78 38 - 06 85 48 53 44
oyonnax.montreal@ain-domicileservices.fr

DEVIS GRATUIT

L'essentiel c'est vous !

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa cloture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021

Si la situation sanitaire et les directives en vigueur le permettent,
les manifestations suivantes auront lieu en 2022.

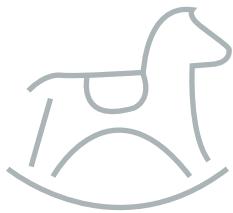
Date	Manifestation	Organisée par
4 février	Concours de belote	Amicale boule de Farges
11 février	Concours de belote	Ensemble de cuivres de Chancy-Collonges
5 mars	Carnaval	Sou des écoles
12 mars ou 9 avril	Nettoyage de printemps	Comité des fêtes
Mai	Fête du printemps	Sou des écoles
A préciser	Fête de la Musique	Café de la Poste
19 juin	Pizzas à Prébouillet	Comité des fêtes
2 juillet	Kermesse	Sou des écoles
6 août	Nuit des étoiles (fondue Col du Sac)	Comité des fêtes
15 août	Montée des Frasses	ADACOS
A préciser	Tournoi de pétanque	Amicale boule de Farges
Septembre	Marche populaire	ADACOS
A préciser	Spectacle	Délire Fargeois
A préciser	Halloween	Sou des écoles
25 novembre	Soirée dégustation	Comité des fêtes



COMMÉMORATION

Notre commune aura l'honneur de recevoir le **8 mai 2022** les villages voisins, Collonges, Péron et Saint-Jean-de-Gonville, pour la commémoration intercommunale.

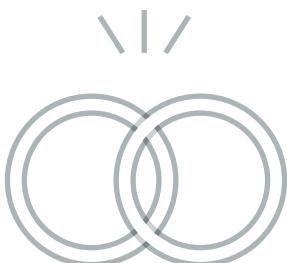
ÉTAT CIVIL



Milàn	fils de Mme Cassandra Balazs & M. Nicolas Chaumontet
né le 10.01.2021	
Alba	fille de Mme Chloé Agniel & M. Guillaume Verpet
née le 23.03.2021	
Margaux	fille de Mme Chloé Migaud & M. Erwan Touboulic
née le 22.04.2021	
Julien	fils de Mme Julie Pillard & M. Adrien Després
né le 03.05.2021	
Thaïs	fille de Mme Laurence Sadon & M. Anthony François
née le 24.06.2021	
Ella	fille de Mme Aloha Pampilo & M. Michel Chorowicz
née le 17.07.2021	
Lilou	fille de Mme Manon Denis & M. Lionel Pimenta
née le 05.09.2021	
Mahé	fils de Mme Laura Gagin & M. Damien Jolivet
né le 08.09.2021	
Dario	fils de Mme Jennifer Merlen & M. Alexandre Tamborrini
né le 27.10.2021	



Christian Armand	né le 25.06.1956 - décédé le 05.06.2021
Pierre Blanc	né le 08.01.1945 - décédé le 10.08.2021



Lara Montillet & Jérémy Belleville se sont unis le 01.05.2021
Fany Dudziak & Tarek Akiri se sont unis le 15.05.2021
Virginie Chacun & Marion Famechon se sont unies le 24.07.2021
Janina Scarpetta & Marine Velon se sont unies le 06.11.2021



Manon Denis & Lionel Pimenta se sont pacsés le 08.04.2021
Morgane Mossu & Angelo Cappella se sont pacsés le 18.11.2021

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La Commune a besoin de tous ses administrés pour pouvoir consolider son budget. C'est pourquoi il est important de se déclarer autant en tant que nouveaux arrivants (pour les dotations de l'État) que comme frontalier (rétrocession de la Compensation Genevoise).

Nous vous sollicitons afin d'effectuer ces démarches, si vous ne l'avez pas encore fait, qui n'ont aucun impact financier pour vous, mais qui permettent d'investir dans différents projets communaux.

Ces documents sont disponibles à la Mairie ou sur le site Internet de celle-ci : www.mairie-farges.fr

MAIRIE DE FARGES

870 rue de la République 01550 FARGES
Tel.: 04 50 59 64 84 - Fax: 04 50 59 60 07
E-mail : contact@mairie-farges.fr

Horaires d'ouverture:

Lundi & Vendredi : 8h30 - 12h

Mardi & Jeudi : 14h - 18h30

Fermée du 24 décembre au 31 décembre 2020

NOUVEAUX ARRIVANTS

À votre arrivée, présentez-vous en mairie, nous serons très heureux de vous accueillir et de vous renseigner. Pensez à refaire votre carte nationale d'identité.

Si vous quittez la commune, n'oubliez pas de le signaler au secrétariat.

INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

Vous êtes français ou européen, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales. Présentez-vous en mairie **avant le 31 décembre** avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile ou connectez-vous sur le site du Service Public (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>).

ÉLECTIONS 2022

Les 10 et 24 avril 2022 se déroulera l'élection présidentielle.

Se dérouleront, les 12 et 19 juin 2022, les votations des élections législatives.

RECENSEMENT MILITAIRE

Jeune gens, filles et garçons, pensez à vous faire recenser dans le mois de votre 16ème anniversaire au plus tard, en vous présentant au secrétariat de la mairie, avec le livret de famille de vos parents et votre carte d'identité.

Nous rappelons que cette démarche est **obligatoire**, faute d'être dans l'impossibilité de s'inscrire aux examens, concours, etc...

INFORMATIONS UTILES

ÉCOLE PRIMAIRE ROGER VAILLAND

Route de Pougny 01550 Farges
Tel.: 04 50 59 40 28
Cantine et garderie
E-mail: cantine.garderie.farges@gmail.com

NUMÉROS UTILES

15 SAMU - Urgences médicales
17 - Gendarmerie (Thoiry : 04 50 42 12 01)
18 - Pompiers
112 - Appel d'urgence européen
115 SAMU - Urgences sociales
32 37 - Pharmacie de garde
36 46 - CPAM
04 72 11 69 11 - Centre anti-poison
04 50 56 71 64 - Cabinet de soins infirmiers Collonges
04 50 49 65 65 - Hôpital de Saint Julien
04 50 82 20 00 - Centre hospitalier Alpes-Léman
04 50 63 63 63 - Centre hospitalier Annecy
04 50 95 41 41 - Clinique de Savoie Annemasse
+41 22 719 61 11 - Hôpital de la Tour Meyrin
+41 22 372 33 11 - Hôpital cantonal de Genève

DÉCHETTERIE DE PÉRON

Horaires d'Hiver (novembre à février):

Du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi: de 8h30 à 17h / Dimanche: de 9h à 12h

Horaires d'Été (mars à octobre):

Du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Samedi: de 8h30 à 18h / Dimanche: de 9h à 12h

Fermée tous les jours fériés

MAISON DES USAGERS GESSIONS (MUG)

Service pour les déchets et l'eau : 200 rue Edouard Branly, Technoparc, 01630 Saint-Genis Pouilly
Horaires d'ouverture:

Lundi, mardi et jeudi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Mercredi : de 8h30 à 17h30

Vendredi : de 8h30 à 17h

Contact déchets : 04 50 40 95 00 ou www.monservicedechets.com

Contact eau : 04 85 29 20 00 ou regie@reoges.fr

Invitation

à la cérémonie des voeux le
vendredi 7 janvier 2022 à 18h30
à la salle polyvalente.

«Les grands rêves poussent les hommes aux grandes actions.»

André Malraux